DESCRIPTION DU VELOMOTEUR TYPE Z S 125

Construit par les "Ateliers de la Motobécane"

16. Rue Lesault - PANTIN (Seine)

R. C. Seine 54 B 7011

Marque. — MOTOBÉCANE. — Type. Z S 125 — Genre. — VÉLOMOTEUR. Nombre de places assises (y compris le conducteur). — 2.

Nom et adresse du constructeur. - ATÉLIERS DE LA MOTOBÉCANE, 16, Rue Lesquit, PANTIN (Seine).

1. - CONSTITUTION GENERALE DU VEHICULE

Nombre de roues. - 2.

Roue motrice. - Arrière

Constitution du cadre. — En tube d'acter soudé.

Roues. — A rayons avec pneumatiques 18×2,5 à l'avant, 18×3 à l'arrière.

Emplacement et disposition du moteur. — A la partie inférieure du cadre.

2. - DIMENSIONS ET POIDS

Empattement extrême. - 1 m. 30

Dimensions maxima du véhicule. — Longueur totale : 1 m. 92 - Largeur totale 0/m. 58.

Hauteur libre au-dessus du sol. — 0 m. 14.

Poids du véhicule. - 98 kg.

3. - MOTEUR

Type. — A explosion - Cycle à 4 temps - Monocylindrique. - Distribution par soupapes en tête et culbuteurs - Alésage 52 . - Course 58.8 . - Cylindree 124 cm 8.

Taux de compression. — 8,5.

Puissance administrative. - 1 Ch.

Carburant normalement utilisé. — Essence.

Réservoir de carburant. — En tôle d'acier, soudé, fixé à la partie supérieure du cadre, entre le guidon et la selle, contenance : 17 litres.

Régime de rotation du moteur. — Maximum 5,500 Correspondant au couple maximum 4.000 t/m. Correspondant à la puissance maximum 5.500 vm

Echappement. — Un tube de 32 % de diamètre intérieur de 0m 70 environ de lonqueur, débouche dans un pot cylindrique garni de chicanes en spirale. Les dimensions du pot sont : diamètre : 75 %, longueur 660 %. Le volume du système d'échappement est d'environ 2 L S. Le bruit produit par le véhicule, mesuré à 10 m. de son point de passage à la vitesse de 40 km/h, est inférieur à 82 phones.

Alimentation du moteur. — Carburateur à niveau constant à double alimentation type Gurtner M 18 commandé par poignée tournante à main droite. Le carburateur est muni d'un filtre d'aspiration.

Allumage. — Par volant magnétique haute tension NOVI à avance automatique.

Graissage. - Par circulation d'huile automatique

Refroidissement. - Par air.

4. - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage. — A disques multiples, travaillant dans l'huile, commandé par manétie au guidon à main gauche.

Boîte de vitesses. — À 4 vitesses, toujours en prise, commandées par sélecteur à double pédale au pied droit. En appuyant sur la pédale avant, on monte la gamme des vitesses, en appuyant sur la pédale arrière, on la descend, le point mort étant obtenu en appuyant à fond sur la pédale arrière.

Démultiplication de la transmission. — Un pignon de 32 dents, solidaire de l'arbre moteur, engrène avec une roue de 80 dents solidaire de l'arbre de botte de vitesses.

Un pignon de 13 dents, solidaire de l'arbre de sortie de la boite de vitesses, entraîne, par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux, une roue de 46 dents, solidaire de la roue arrière

Combinations de vitesses	Rapports de la boite	Transmission secondaire	Démultiplication totale
1	$\frac{80}{32} \times \frac{28}{17} \times \frac{28}{17} = 6,78$	$\frac{46}{15} = 3,06$	20,8
2*	$\frac{80}{32} \times \frac{28}{17} \times \frac{24}{20} = 4,94$	3,06	15,13
	$\frac{80}{32} \times \frac{28}{17} \times \frac{20}{25} = 3, 29$	3,06	10,07
En prise directe	$\frac{80}{32} = 2.5$	3,06	7,67

Avec des pneumatiques de 18 x 3 (dont la circonférence de roulement sous charge est de 1 m. 83), au régime du moteur de 1.000 t/m., la vitesse atteinte est de

Combinaisons de vitesses

1" Vitesse

30 Prise directe Vitesses en Kilomètres heure

5,29 Km/h. 21 Km/h.

Au régime maximum du moteur, la vitesse maximum du véhicule ressort à 79 km h.

Indicateur de vitesse. - Incorporé dans le phare.

5. - SUSPENSION

Avant. - Par fourche télescopique

Arrière. — du type à bras oscillant, avec amortisseurs hydrauliques

6. - FREINAGE

- A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 130 %, commandé par câble et un levier à main droite. Les mâchoires sont munies de garnitures en Ferodo, de largeur 25 %. La surface active de l'ensemble des deux garnitures est de 60 cm2. Frein avant. -

Frein arrière. — A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 130 🐂, commandé à l'avant par le pied gauche par tringle. Les mâchoires sont munies de garnitures en Férodo, de largeur 25 🛼 La surface active de l'ensemble des deux garnitures est de 60 cm2.

7. - ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

Le volant magnétique alimente sous 6 volts un projecteur de 180 🖫 de diamètre, monté sur rotule permettant son réglage et comportant : Un feu de route — Un feu de croisement, type agréé sous le numéro ABTP 497. Hauteur minimum, le véhicule étant à pleine charge : 0 m. 80 Hauteur maximum, le véhicule étant à vide

Le volant magnétique alimente, en outre, un feu rouge arrière, situé sur le garde-boue à la haireur 0 m. 60 avec éclairage de la plaque de police.

Le commutateur est au guidon, à main gauche. Le véhicule est muni d'un catadioptre, agréé par l'Administration sous le n° TPV 329 et d'un avertisseur sonore agréé sous le n° TPAVM 238.

8. - DIVERS

Le véhicule comporte un miroir rétroviseur fixé sur le guidon, à gauche.

Le vélomoteur est muni d'une plaque métallique fixée sur le carter gauche moteur portant le nom du Constructeur, la cylindrée, le type, et le numéro du moteur dans la série du type,

Le numéro du moteur est, en outre, frappé à l'avant du carter principal moteur et le numéro de la machine sur le cadre, sur le gousset situé à l'avant sous le réservoir, avec l'indication du type et encadré du poincon du constructeur. Le vélomoteur est également muni d'une plaque métallique fixée sur la double de direction, portant le type, le numéro

de la machine et le numéro du moteur. Le numérotage dans la série du type commence au numéro 950,001.

PROCES-VERBAL DE RECEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande de Constructeur, le 8 Janvier 1958, que le véhicule n° 950.001 à moteur n° 950.002 ci-dessus décrit et présente comme pratotype d'une série MOTOBECANE Type **Z S 125** satisfait aux dispositions des articles 169, 170, et 172 à 183, en ce qui conserne pour l'article 1821 application de l'article 97, du Décret du 10 Juillet 1954 portant réglement général sur la pource de la circulation routière (Code de la route) et des arrêtés ministériels pris en application.

Vu et approuvé Enregistré sous le N° A.A. 530-57 A Paris, le 22 Janvier 1958 L'Ingénieur en Chef des Mines (Signe Heliot)

Paris, le 22 Janvier 1958 L'Ingénieur des Mines (Signo : Pertus)

A Paris, le 22 Janvier 1958 L'Ingénieur des T.P.E. (Mines) (Signé : Flageolet)

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Je, soussignée Madame VINCENT, presentante dûment accréditée des ATELIERS DE LA MOTOBÉCANE, 16, Rue Lesault, PANTIN (Seine), constructeur, garrise : a) que le véhicule :

1 Genre : Vélomoteur.

2 Marque : Motobécane.

3 Type : Z S 125

4 Nº dans la sèrie du type :

moteur

5 Source d'énergie : Essence,

5 bis Cylindrée (en cm³) : 1/24 cm² 8,

2 ou 4 temps : 4 temps

6 Puissance administrative : 1 cheval

7 Carrosserie :

8 Nombre de places assises (y compris le conducteur): 2

9 Charge utile

10 Poids à vide : 98 kgs.

11 Potds total autorisé en charge

du véhicule isolé

d'un ensemble :

est entièrement conforme qui sype décrit plus haut.

b) Que ce véhicule sort de nos usines le

pour être livré of

L'authenticité de ce certificat n'est garantie que s'il porte sur la signature le cachet du modèle cicontre.

Fait a

(Signature)

Toute transformation du châssis de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles 54 & 62, 69 à 81 du code de la route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus doit faire l'objet d'une déclaration à la préfecture